



Paroisse Saint-Jean
Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du
19 novembre 2017

à 11h00 dans l'église de Montriond
 (à l'issue du culte court de 10h00)

Présidence : Mme Catherine Hirsch

Excusés : Mmes Claire Aeschimann, Madeleine Bovard et Danielle Favre
 MM. Michel Bovard, Michel Dind, Ernest Favre, Ladislav Mathews et Jean-Marc Vanescote

Procès-verbal : M. Charles Bagaini

Ordre du jour :

- 1 Ouverture de l'assemblée et principes constitutifs
- 2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 mars 2017
- 3 Présentation du budget 2018
- 4 Préavis de la Commission de gestion et des finances
- 5 Adoption du budget 2018
- 6 Conseil paroissial : informations
- 7 Région 4 : informations et message du Conseil régional
- 8 Synode : informations sur les travaux en cours
- 9 Divers et propositions individuelles

1	<p>La présidente nous souhaite une cordiale bienvenue et salue particulièrement le pasteur Serge Molla, ministre de coordination et membre du Conseil régional.</p> <p>Pour ce qui est de l'application des dispositions de l'art. 99 du règlement ecclésiastique (RE), Mme C. Hirsch souligne que les personnes présentes viennent de participer au culte et à la sainte cène. De plus, les Principes constitutifs de l'EERV sont à la disposition des personnes qui voudraient les recevoir sous forme écrite. La proposition visant à renoncer à leur lecture est acceptée sans opposition.</p> <p>La date et l'ordre du jour de l'assemblée ont été annoncés dans le délai réglementaire selon le mode habituel (annonces aux cultes, mensuel Réformés, vitrines paroissiales et site Internet paroissial). L'ordre du jour est adopté. Aucun Divers n'a été annoncé à la présidente.</p> <p>Le secrétaire annonce les noms des personnes excusées.</p> <p>Mme C. Hirsch rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la teneur des art. 15 et 16 RE qui définissent la composition de l'assemblée paroissiale et règlent la situation des personnes au bénéfice d'une dérogation de domicile, - que les votes ont lieu à main levée, sauf si 3 membres au moins demandent le bulletin secret (RE, art 100), - que les membres du Conseil paroissial ne prennent pas part aux votes (RE, art. 100), - qu'elle-même ne prend part au vote que s'il y a scrutin secret et, dans les autres cas, pour déterminer la majorité s'il y a égalité des suffrages (RE, art. 100). <p>Mme E. Anstett et M. J.-M. Fonjallaz acceptent la fonction de scrutatrice et scrutateur.</p> <p>Décompte des personnes présentes dans le sens prescrit par le RE :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Total des personnes présentes</td> <td align="center">33</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote</td> <td></td> <td align="right">20</td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation</td> <td></td> <td align="right">3</td> </tr> <tr> <td>▪ membres du Conseil sans droit de vote (RE art. 100)</td> <td></td> <td align="right">7</td> </tr> <tr> <td>▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel en cas de scrutin secret ou d'égalité de suffrages (RE, art. 100)</td> <td></td> <td align="right">1</td> </tr> <tr> <td>▪ Visiteurs sans droit de vote</td> <td></td> <td align="right">2</td> </tr> </table>	Total des personnes présentes	33		dont			▪ avec droit de vote		20	▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		3	▪ membres du Conseil sans droit de vote (RE art. 100)		7	▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel en cas de scrutin secret ou d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1	▪ Visiteurs sans droit de vote		2	<p><i>Ouverture de l'assemblée</i></p> <p><i>Principes constitutifs</i></p> <p><i>Présences</i></p>
Total des personnes présentes	33																						
dont																							
▪ avec droit de vote		20																					
▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		3																					
▪ membres du Conseil sans droit de vote (RE art. 100)		7																					
▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel en cas de scrutin secret ou d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1																					
▪ Visiteurs sans droit de vote		2																					
2	<p>Le procès-verbal était à disposition au secrétariat paroissial aux trois dates mentionnées dans la convocation et 30 minutes avant le début du culte de ce dimanche. En outre, il pouvait être lu sur le site Internet de la paroisse. Sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté à l'unanimité avec 1 abstention.</p>	<p><i>Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2017</i></p>																					

3	<p>M. J. Cardinaux, trésorier, commente les principaux éléments du budget 2018 proposé par le Conseil paroissial.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Dépenses courantes</u> Les dépenses courantes budgétées pour 2018 sont de 10'000.- inférieures à la somme budgétée pour 2017. Ceci résulte pour la plus grande part de la diminution des contributions cantonale et régionale. 2. <u>Recettes courantes</u> Diminution de 7'000.- par rapport au budget 2017, dont 5'000.- au niveau des cultes d'offrande dont l'objectif était trop ambitieux ces dernières années. 3. <u>Projets spécifiques</u> Un montant de 5'000.- est prévu en vue de l'aménagement d'un espace d'accueil dans le temple de Montriond. Des démarches sont en cours auprès du service communal compétent. Il semblerait que la Ville agirait prioritairement à l'église de Saint-Jean à Cour. Le Conseil paroissial n'exclut pas la perspective d'un appel au don auprès des paroissiens. 4. <u>Déficit courant</u> Le déficit courant budgété pour 2018 est de 9'000.-. 5. <u>Résultat final</u> Le résultat final bouclerait avec un déficit de 14'000.- en cas de réalisation du projet d'aménagement mentionné sous point 3. <p>Ce budget ne suscite pas de questions mais une proposition au sujet de l'aménagement prévu dans le temple de Montriond : Mme M. Knecht propose au Conseil paroissial de lancer un appel auprès des paroissiennes et paroissiens qui doivent parfois se séparer de mobilier en parfait état. Ceci plutôt que de se lancer dans des dépenses inutiles.</p>	Présentation du budget 2018
4	En tant que membre de la Commission de gestion et des finances, Mme Anne-Lise Bersier propose à l'assemblée d'adopter le budget 2018 tel que présenté.	Préavis de la Commission de gestion et des finances
5	Le budget 2018 est adopté à l'unanimité moins une abstention.	Adoption du budget 2018
6	<p>M. J.-M. Fonjallaz, président du Conseil paroissial, nous informe de ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Groupe de travail</u> dont le but est de dynamiser le fonctionnement de notre paroisse, notamment sur le plan des finances (v.a. PV de l'assemblée du 04.12.16, point 10) : le Conseil a décidé de ne traiter qu'un point après l'autre afin d'être plus efficace. Actuellement, le sujet en cours d'examen est celui de la communication. Nous serons tenus au courant lors de la prochaine assemblée paroissiale. 2. <u>Une retraite des Conseils</u> du Sud-ouest lausannois, de Saint-François – Saint-Jacques et de Saint-Jean aura lieu les 02 et 03.03.18. But : mieux se connaître et préparer le futur, notamment suite au départ à la retraite du pasteur François de Charrière. 3. <u>Remplacement de Sœur Annick Bravais</u> : <ul style="list-style-type: none"> - au sein du Conseil paroissial : le Conseil est dans l'attente d'une réponse qu'il espère positive. Nous serons renseignés lors de l'assemblée paroissiale du printemps 2018 ; nous pourrions alors procéder à une élection. - en tant que webmaster : c'est M. Olivier Jaques qui assurera désormais cette tâche à la place de Sr Annick. <p>Mme P. Steiger demande s'il n'y aurait pas une possibilité d'élargir la retraite de mars 2018 en donnant aux paroissiennes et paroissiens la possibilité d'y participer. Cette idée mérite d'être étudiée mais sous la forme d'une retraite paroissiale. Le Conseil paroissial en prend note.</p> <p>Mme J. Lavanchy approuve pleinement cette future rencontre entre les trois conseils paroissiaux de la sous-région.</p>	Conseil paroissial : informations
7	<p>M. Serge Molla salue l'assemblée au nom du Conseil régional. Il remercie tous les acteurs de la vie de la paroisse qui consacrent du temps et de l'énergie à la vie de la communauté malgré le fait que nous vivons des moments pas très faciles. Malgré les difficultés et les incertitudes, des gens sont toujours là et nous en sommes tous très reconnaissants.</p> <p>Le groupe de travail qui a pris le relais après la cessation d'activités de l'assemblée régionale s'est réuni plusieurs fois ; le dialogue s'est amélioré.</p>	Région 4 : informations et message du Conseil régional

	<p>Alors que deux personnes laïques étaient recherchées pour rejoindre le Conseil régional, une laïque a répondu positivement à ce jour, ce qui est réjouissant.</p> <p>M. Molla apprend avec satisfaction que les Conseils de notre sous-région se retrouveront en mars 2018 pour une retraite. C'est un beau projet qui a son soutien.</p> <p>Les pasteurs F. de Charrière et P.-A. Ammeter ont été retraités sans avoir été remplacés. Il est donc nécessaire d'intensifier le dialogue au sein de la Région 4 afin de trouver des synergies. Bien des choses ont été faites et on avance. La question de l'organisation des cultes est délicate. Elle sera discutée dès janvier 2018 au niveau du Conseil régional et d'un groupe de travail.</p> <p>Les synodes de 2018 seront particulièrement importants durant cette période complexe. M. Molla nous invite donc à porter toutes nos autorités d'Eglise dans la prière et nous en remercie.</p> <p>M. Luc Regamey demande si les pasteurs F. de Charrière et P.-A. Ammeter seront remplacés ou pas. M. Molla dit qu'il n'est personnellement pas en mesure de répondre à cette question à ce jour, ni d'ailleurs le Conseil régional.</p> <p>Mme C. Hirsch remercie M. Molla pour ses informations et ses encouragements.</p>	
8	<p>En l'absence de M. M. Dind, c'est notre président de Conseil paroissial qui donne quelques informations :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le budget 2018 a été adopté. 2. La nouvelle traduction de la 6^e demande du Notre Père a donné lieu à un débat animé avant d'être acceptée par une courte majorité. Ceci suite à la nouvelle Traduction officielle liturgique de la Bible annoncée le 01.06.17 par la Conférence des Evêques de Suisse : au lieu de « ne nous soumetts pas à la tentation », on écrit « ne nous laisse pas entrer en tentation ». Les Eglises réformées romandes ont fait part de leur déception à la Conférence des Evêques de Suisse concernant le manque de concertation. Celle-ci a accepté la proposition du Conseil exécutif de la Conférence des Eglises réformées romandes (CER) de reporter cette entrée en vigueur à Pâques 2018 de manière à permettre aux Eglises réformées de respecter leurs processus décisionnels et de préparer une entrée en vigueur commune de la nouvelle traduction. 3. Vente d'une partie de la parcelle de la Maison de l'Arzillier, à l'avenue de Rumine. 4. La perspective du départ à la retraite de M. Jean Chollet en juin 2019 nécessite de se positionner par rapport à l'avenir de l'Espace Culturel des Terreaux : plateforme culturelle et pas uniquement lieu de spectacle ? 5. La Ville de Lausanne entend revoir dans quelle mesure il serait possible de diminuer le nombre de ses lieux de cultes. Le Conseil régional sera impliqué dans ce dossier et les négociations qui en découleront. 6. 22 membres du Synode ont signé une motion intitulée « Pour une Eglise de témoins et de communautés vivantes ». Par cette motion, le Conseil synodal est chargé <ul style="list-style-type: none"> • de présenter au Synode une vision sur l'avenir de l'Eglise ; • de soutenir et d'équiper les lieux d'Eglise existants pour vivre et témoigner de l'Evangile dans la société vaudoise au plan local comme supra-local ; • de soumettre au Synode un plan d'action à même de favoriser la formation des laïcs et • de lui présenter un calendrier pour mettre en œuvre ces trois chantiers. <p>M. P. Marguerat apporte quelques compléments d'informations concernant le Notre Père que nous disons dans sa version œcuménique depuis 1966. Modifié unilatéralement par les catholiques, il a été accepté par les protestants français et le sera aussi chez nous dès Pâques 2018.</p>	<p>Synode : informations sur les travaux en cours</p>
9	<p>M. J.-M. Fonjallaz nous informe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que les proches de M. Georges Vionnet, ancien concierge et sacristain dans notre paroisse, nous ont remerciés pour le message de condoléances envoyé suite à son décès le 1^{er} octobre 2017, à l'âge de 77 ans ; - qu'il tient à la disposition des personnes intéressées un feuillet concernant le vin de la Réforme encore en vente. <p>Mme Cl. Garin dit avoir découvert avec intérêt un livre intitulé <i>Sur le seuil – Les protestants au défi du témoignage</i>, de Laurent Schlumberger, pasteur en France. Elle en mettra quelques-uns à disposition des personnes qui lui en feront la demande.</p> <p>De plus, revenant sur le projet d'aménagement dans le temple de Montriond, l'idée est de lancer un appel au don de mobilier dans un prochain numéro de info-contact.</p>	<p>Divers et propositions individuelles</p>

Mme C. Hirsch clôt cette assemblée et remercie les intervenants de ce jour, ainsi que toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la vie de la paroisse et qui la soutiennent dans ses activités. Des applaudissements nourris lui sont aussi destinés pour la remercier de son engagement.

Le pasteur J.-M. Thévoz dit la prière de bénédiction.

L'assemblée est levée à 12h00.

PV établi le 20 novembre 2017

Catherine Hirsch
Présidente

Charles Bagaini
Secrétaire

Annexe: Budget 2018

Présentation simplifiée du budget 2018

(en milliers de fr.)

Dépenses courantes	Budget 2018	Budget 2017	Variation	Réalisé 2016
Contributions Cantonale, Régionale et Journal	72	80	-8	72
Personnel	29	29	0	29
Administration et bureau	14	15	-1	14
Activités paroissiales	13	14	-1	10
Total dépenses courantes	128	138	-10	125

Recettes courantes	Budget 2018	Budget 2017	Différence	Réalisé 2016
Offrandes	74	76	-2	73
Produits des activités	44	49	-5	41
Autres	1	1	0	1
Total recettes courantes	119	126	-7	115

Déficit courant	-9	-12	3	-10
------------------------	-----------	------------	----------	------------

Projets spécifiques	-5	0	-5	-3
Legs	0	10	-10	10
Provision fonds placement	0	0	0	2

Résultat final	-14	-2	-12	-1
-----------------------	------------	-----------	------------	-----------

Explications pour l'assemblée de paroisse du 19 novembre 2017

Comme vous pouvez le constater, le déficit courant de l'exercice 2018 est légèrement moins important que celui de 2017. Voici les principales évolutions du budget par rapport à celui de l'année précédente:

- **Les contributions Cantonale et Régionale** diminuent d'environ Fr. 8'000,- en raison de la baisse de la contribution cantonale attribuée à la Région Lausanne-Epalinges ainsi qu'une baisse du budget régional suite à une réduction significative du poste salaire.
- **Les journées d'offrandes** diminuent de Fr. 5'000,- réduisant ainsi l'objectif ambitieux de Fr. 45'000,- fixé il y a plusieurs années à Fr. 40'000,-. Gageons que ce nouvel objectif, qui reste un défi, soit atteint en 2018.
- Un **projet spécifique** prévu en 2018 à hauteur de Fr. 5'000,- pour l'aménagement de l'église de Montriond.

Budget 2018 - Paroisse de St-Jean

<u>Dépenses courantes</u>	Budget 2018	Budget 2017	Variation	Réalisé 2016
Locations	5'800	5'800	0	5'836
Fournitures de bureau et imprimés	500	500	0	222
Ports, affranchissement et tél/fax	5'000	5'000	0	4'779
Photocopies	500	700	-200	368
Frais banques et CCP	500	500	0	704
Assurances RC et choses	200	200	0	184
Frais divers	1'000	1'700	-700	608
Frais pour l'informatique	600	600	0	554
Aquisition/entretien matériel et locaux	200	200	0	80
Charges d'immeubles	200	200	0	196
Enfance	2'000	2'000	0	215
Catéchisme	700	700	0	855
Jeunesse	300	300	0	0
Adultes	2'000	2'000	0	289
Formation des animateurs	1'000	1'000	0	182
Culte, animations liturgiques, décoration	2'300	2'500	-200	2'471
Diaconie	200	200	0	0
Accueil et visites	200	200	0	0
Subventions diverses	300	300	0	750
Information de proximité	2'000	2'000	0	2'031
Journée d'offrande	1'500	1'500	0	1'611
Autres manifestations	1'000	1'000	0	1'505
Rémunération de personnel	24'400	24'400	0	24'149
Charges sociales	4'000	4'000	0	4'400
Dons et cadeaux	300	300	0	619
Contribution régionale & cantonale	71'600	79'500	-7'900	72'124
Total dépenses courantes	128'300	137'300	-9'000	124'732
<u>Recettes courantes</u>				
Cultes ordinaires	20'000	20'000	0	19'866
Mariages	200	200	0	468
Services funèbres	12'500	12'500	0	10'610
Engagements (Calendriers, BV, ...)	36'000	36'000	0	38'168
Dons pour information	5'000	7'000	-2'000	4'162
Dons divers	0	0	0	100
Enfance	300	300	0	1'930
Catéchisme	4'000	4'000	0	4'635
Adultes	0	0	0	50
Journée d'offrande (3 journées)	40'000	45'000	-5'000	33'071
Autres manifestations	0	0	0	1'446
Revenus de titres et placements	300	300	0	0
Sous-location de salles	700	700	0	700
Total recettes courantes	119'000	126'000	-7'000	115'204
Excédent de dépenses courantes	-9'300	-11'300	2'000	-9'527
<u>Dépenses / recettes extra-ordinaires</u>				
Projets d'animation	-5'000	0	-5'000	-1'797
Renouvellement informatique ministres	0	0	0	-1'095
Total projets spécifiques	-5'000	0	-5'000	-2'892
Legs	0	10'000	-10'000	10'000
Variation de provision sur fonds de placement	0	0	0	1'848
Subvention reçue de la Région R4	0	0	0	12'728
Résultat final	-14'300	-1'300	-13'000	12'157
Cible Terre Nouvelle	30'000	30'000	0	40'784